

4464/A
LETTRE DE VOITURE N°ADMINISTRATION DES CHEMINS DE FER,
POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

FRACHT-BRIEF N° 24

STATION DE DÉPART : LouvainDESTINATION : Padoue

DÉSIGNATION DU TARIF.

(a) SERVICE } accéléré.
de petite vitesse.

9983

Par le chemin de fer **Belge-Rhénan** vous recevrez les marchandises ci-après détaillées, aux conditions des règlements en vigueur. Ces marchandises seront déclarées par M. _____ à _____

Mittelst der **Belgisch-Rheinischen** Eisenbahn erhalten Sie die nachstehend verzeichneten Güter zu den in den betreffenden Reglements festgesetzten Bedingungen. Gedachte Güter werden declarirt von Herrn _____ zu _____

COLIS. — COLLI.					MARCHANDISES. — GÜTER.	
Nombre. — Zahl.	Espèce. — Gattung.	Marques. — Zeichen.	Numéro. — Nummer.	Poids brut PAR COLIS. — Brutto Gewicht PER COLLI.	Espèce. — Gattung.	Valeur. — Werth.
(b) <u>un</u>	<u>paquet</u>	<u>VM</u>			<u>Graines de jardin</u>	<u>Aucun</u>
<i>base fino a Innsbruck 2.02</i> <i>Porto fis. la stiv. ... 68</i> <i>Porto lettere ... 30</i> <i>3.00 fino a Padova.</i>						

(c) Remboursement. — Déboursés :

Valeur assurée :

Feuille de route N°

, art.

N° du wagon

(d)

Français.

Belge.

Rhénan.

M. le professeur Le Visiani
à Padoue (Vénétie).

Ports perçus

NOTE.

Ports à recevoir.

Fr.	Cs.		Fr.	Cs.
3.53.		Remboursement. — Déboursés.		
50.		Provision.		
4.03		Prix de transport.		
1.23		Enregistrement.		
		Prise à domicile.		
		Remise à domicile.		
		Frais de chargement.		
		Frais de déchargement.		
		Prime d'assurance.		
		TOTAL.		

(a) Biffer selon cas, le mot accéléré ou ceux : de petite vitesse.

(b) Exprimer le total en toutes lettres.

(c) Biffer, selon le cas : remboursement ou déboursés.

(d) Ne laisser, selon le cas, que : Français, Belge ou Rhénan.

A Louvain le 7. May 1862

l'Expéditeur, — Der Absender,

Martens

66

20



Al Signor

Professore de Visi'arri

Mi Padova.

spese fatto a Padova $\frac{1}{3}$. — ora arguto

Capin

7